

# PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER POUR LES VILLAS DE L'ANSE



## IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION DE PROPRIÉTAIRES

NOM

***l'Association des propriétaires des Villas de l'Anse***

NO. DE PRODUCTEUR FORESTIER

*À venir*

NO. DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

05-615-09-23-3165

PRÉPARÉ PAR

Justin Manasc, ing. f.



## OBJECTIFS

- Prendre les mesures sanitaires appropriés contre les menaces de maladies, d'insectes ravageurs et de plantes envahissantes
- Protection des écosystèmes et de la qualité des eaux
- Protection de l'environnement et de la faune
- Vivre en harmonie avec la nature
- Mieux connaître les forêts du Domaine
- Aménager selon les meilleures pratiques sylvicoles
- Utilisation à des fins récréatives

## LOCALISATION DU BOISÉ

No. du Plan d'aménagement	<u>05-615-09-23-3165</u>	<b><u>code</u></b>
Municipalité régionale de comté	<u>Memphrémagog</u>	<u>450</u>
Municipalité	<u>Ville de Magog</u>	<u>45072</u>
Canton	<u>Magog</u>	<u>1605</u>

Propriétés	Nombre de lots de cadastre	Nombre de résidences	Zonage agricole (V ou B)	Superficie totale (hectares)	Superficie boisé (hectares)
Divers	±215	±155	B	184.8	180.5
<b>Total</b>				<b>184.8</b>	<b>180.5</b>

## LE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER POUR LE DOMAINE VILLAS DE L'ANSE

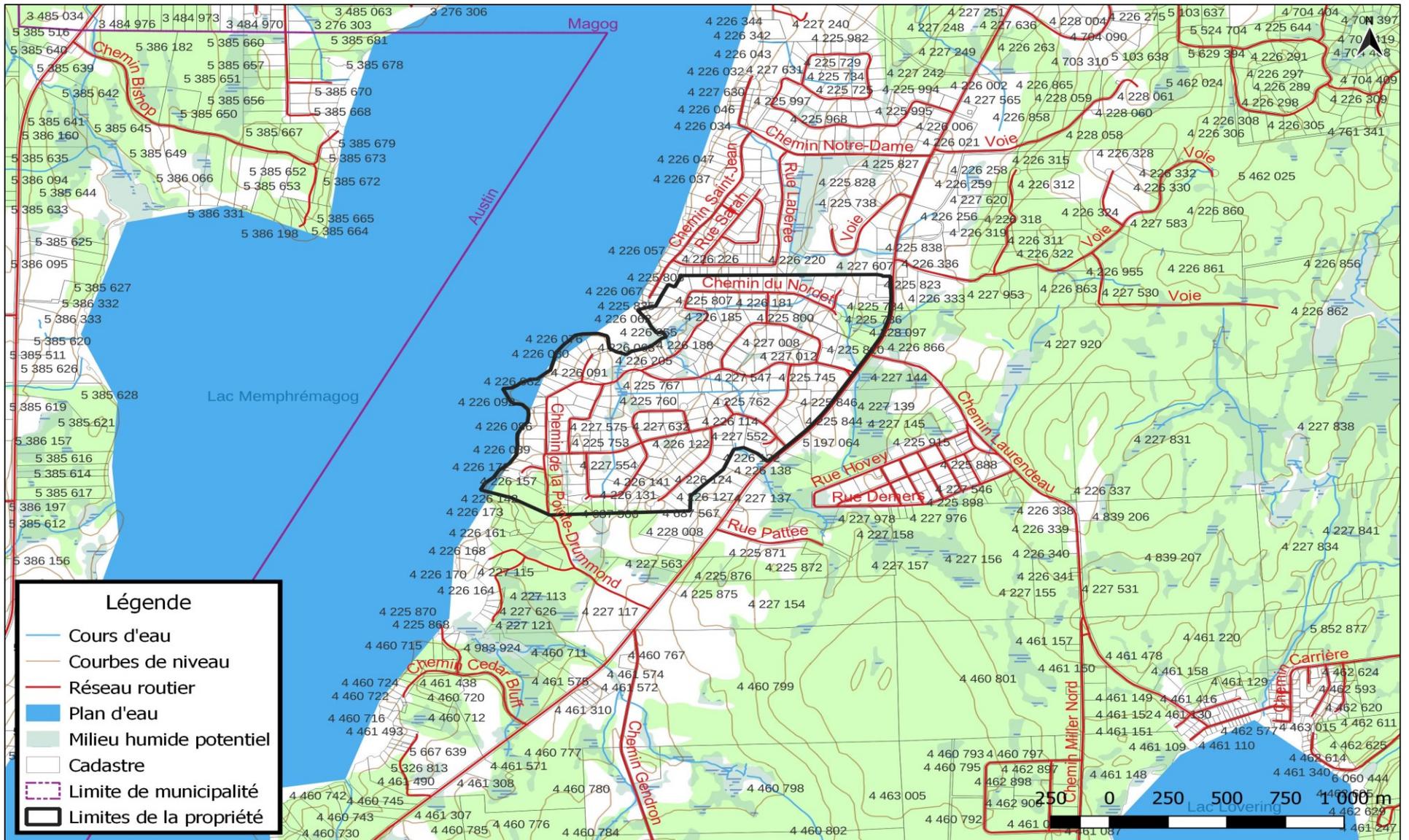
Votre plan d'aménagement forestier cherche à fournir :

- Une description claire et concise de la composition et de la qualité des boisés occupant le Domaine; et
- Des recommandations grossières pour la planification d'interventions sylvicoles.

Les notes suivantes vous aideront à localiser et à interpréter l'information contenue dans ce plan :

- Le boisé est divisé en peuplements, soient des secteurs relativement homogènes en termes de composition d'espèces d'arbres, d'âge, de densité, d'état de santé et/ou de type de terrain.
- Les Figures 1A et 1B (aux pages 4a et 4b) situent vos propriétés à l'intérieure du Domaine, sur une carte cadastrale présenté à deux échelles. Cette carte devrait permettre aux propriétaires de localiser leurs terrains respectifs.
- Les Figures 2A, 2B et 2C (aux pages 5a, 5b et 5c) montre votre propriété sur des photographies aériennes récentes et indique les différents peuplements. La Figure 2A montre l'ensemble du Domaine sur une orthophoto prise en été 2017; Les Figures 2B et 2C montrent les parties nord et sud, respectivement, sur une orthophoto prise au printemps 2018. Essayez de localiser le ou les peuplements que couvre votre propriété.
- Chaque peuplement identifié par un numéro sur la Figure 2A fait l'objet d'une description détaillée au Tableau 1 (pages 6a, 6b et 6c).
- Des recommandations générales de travaux sylvicoles sont présentées au Tableau 2 (pages 7a et 7b). Elles visent l'amélioration de la qualité de chaque peuplement forestier; il est toutefois évident que les décisions de procéder ou non à suivre ces consignes appartiennent à chaque propriétaire concerné.
- Les codes utilisés pour identifier les espèces d'arbres sont expliqués à l'Annexe 1 (page 8).

Figure 1A. CARTE CADASTRALE DU BOISÉ



Numéro du feuillet : 31H01NE

Figure 1B. CARTE CADASTRALE DU BOISÉ (plus grande échelle)

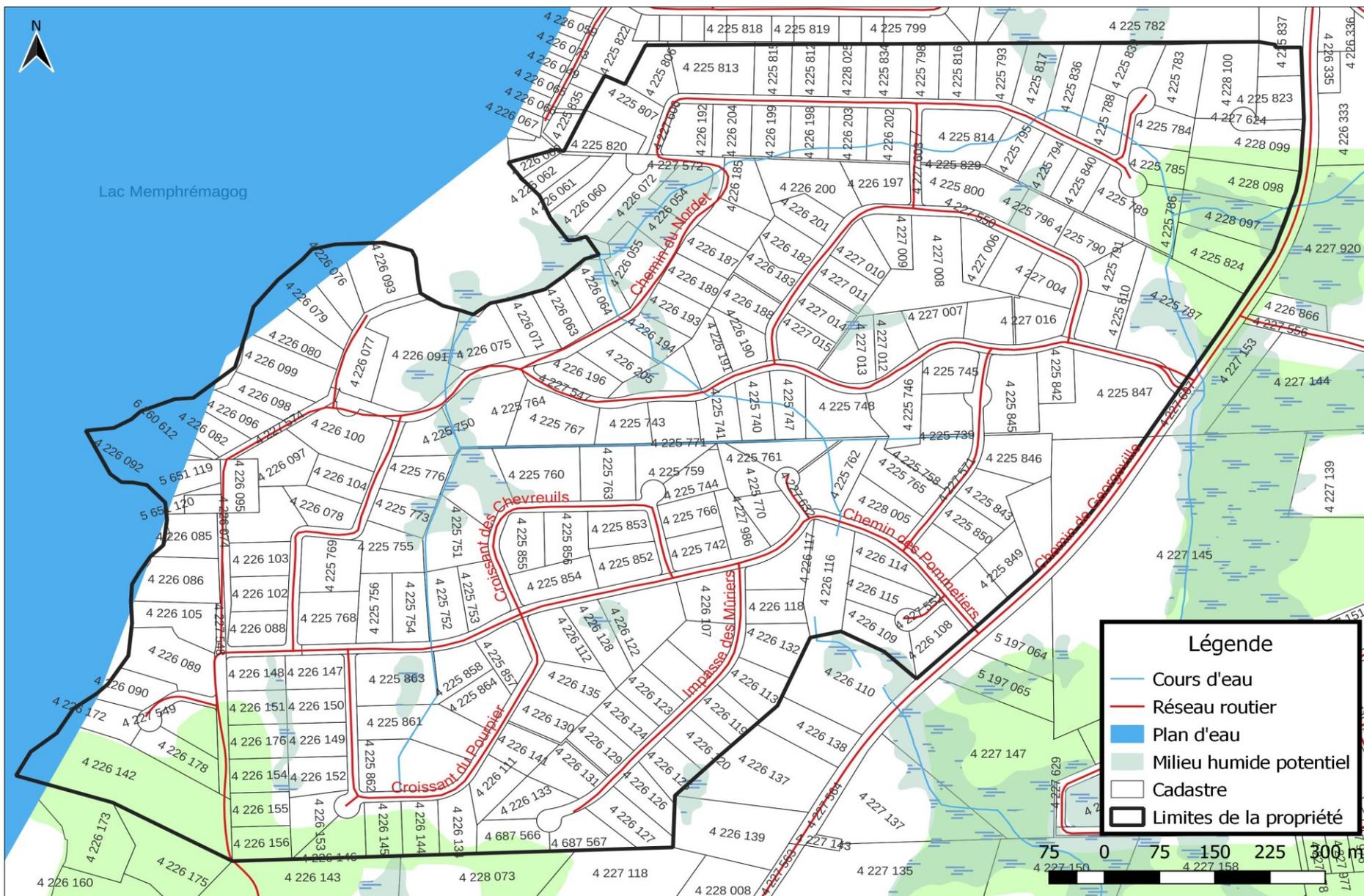
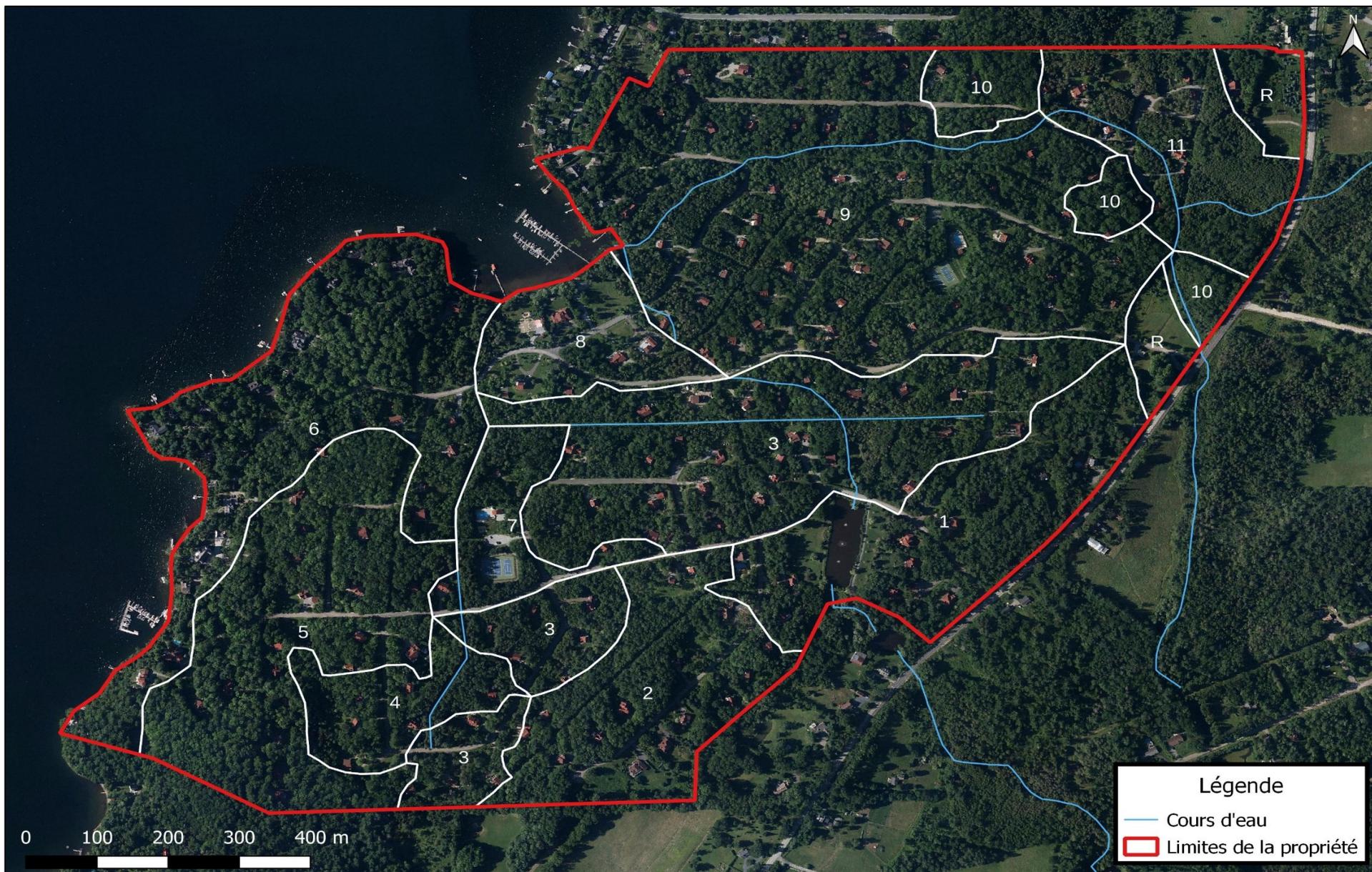
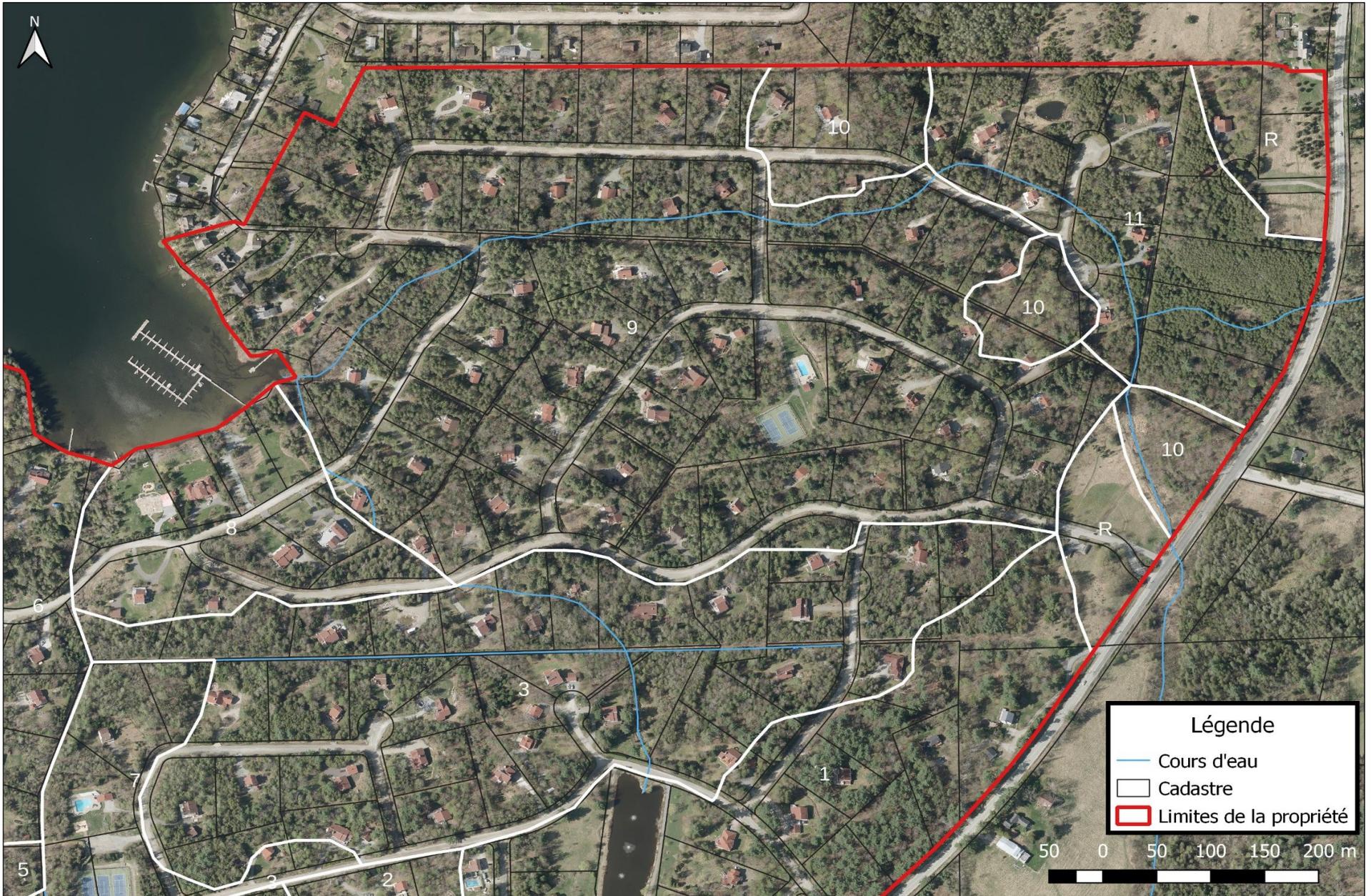


Figure 2A. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DU BOISÉ



Numéro de l'orthophoto : 167-5005/31H01NE

Figure 2B. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE LA PARTIE NORD DU DOMAINE, MONTRANT LE CADASTRE



Numéro de l'orthophoto :

167-5005/31H01NE

Plan d'aménagement forestier

Figure 2C. PHOTOGRAPHIE AÉRIENNE DE LA PARTIE SUD DU DOMAINE, MONTRANT LE CADASTRE



Numéro de l'orthophoto : 167-5005/31H01NE

Plan d'aménagement forestier

Tableau 1. DESCRIPTION DU BOISÉ

Numéro du peuplement #	Description du peuplement	Essences principales		Superficie approximative (ha)	Classe de densité *	Hauteur moyenne (m)	Classe d'âge (ans)	Régénération désirable (%)	Surface terrière moyenne (m <sup>2</sup> /ha)	Classe de drainage **	Classe de pente ***
		Code	(%)								
1	Peuplement résineux dominé par des pins blancs, accompagnés de feuillus mélangés, Des cèdres sont plus concentrés au nord-est. Densité variable; plus dense en bordure du chemin Georgeville, dans la partie centrale du peuplement. La section ouest a été plus perturbée par les aménagements autour du lac. La régénération naturelle en sous-étage est composée principalement de cèdres, de frênes, de sapins et d'érables à sucre. Terrain plutôt plat à drainage modéré.	PIB THO ERR FRA SAB PET CET BOG BOP FRN	49% 15% 10% 9% 6% 6% 2% 1% 1% 1%	11.1	A- B	22	30- 90	35	30	3	A
2	Érables avec frênes d'Amérique, accompagnés de peupliers faux-trembles, parfois matures. Les pins blancs sont concentrés en îlot dans la partie centrale. Les frênes semblent concentrés en bordure de la ligne d'hydro. La densité est variable. Régénération en érables à sucre et en frênes principalement. La section sud-est est très perturbée par des aménagements. Drainage imparfait près du chemin des Présence de pommeliers en bordure du peuplement 3. Terrain généralement plat.	ERS FRA PET ERR PIB THO CET SAB PED	24% 19% 15% 11% 10% 8% 5% 5% 3%	9.5	A- C	18	30- 70	30	30	3- 4	A
3	Grand peuplement résineux dominés par le cèdre, divisé en 3 secteurs. Densité parfois très forte. Les sapins, souvent matures, sont en bonne partie concentrés dans la section nord-ouest. Régénération résineuse surtout composée de sapins et de cèdres. Drainage imparfait par endroits; petit milieu humide à l'extrémité nord-ouest. Traversé par des ruisseaux redressés. Terrain généralement plat.	THO SAB ERR PRU BOJ PET BOP ERS PIB CET FRA FRN	50% 11% 8% 7% 5% 4% 4% 3% 3% 1% 1% occ.	21.8	A- B	16 à 20	30- 70	30	34	3- 4	A
4	Feuillus mélangés accompagnés de sapins et de cèdres sur un site mal drainé. Jeune peuplement avec présence d'érables à sucre plus vieilles à l'ouest. Sols plus humides près du ruisseau, à l'est et au coin nord-ouest. Densité variable, souvent faible. Régénération irrégulièrement répartie, principalement en sapin, mais présence d'érables à sucre par endroits. Terrain généralement plat; plus vallonneux à l'ouest.	BOJ SAB THO FRN ERS ERR PET FRA PRU BOP	22% 20% 16% 14% 11% 11% 1% 1% 1% 1%	4.0	B	17 à 19	30- 50	10 à 40	24	4	A- B

\* **Classe de densité** A = Forte (100% - 80%) B = Normale (80% - 60%) C = Faible (60% - 40%) D = Très faible (40% - 25 %) E = Aucun arbre  
 \*\* **Classe de drainage** 0 = Excessif 1 = Rapide 2 = Bon 3 = Modéré 4 = Imparfait 5 = Mauvais 6 = Très mauvais  
 \*\*\* **Classe de pente** A = Plat (0-5%) B = Faible (6-15%) C = Modéré (16- 30%) D = Forte (31- 41%) E = Abrupte (41% et+)

Tableau 1. DESCRIPTION DU BOISÉ (suite)

Numéro du peuplement #	Description du peuplement	Essences principales		Superficie approximative (ha) <sup>e</sup>	Classe de densité *	Hauteur moyenne (m)	Classe d'âge (ans)	Régénération désirable (%)	Surface terrière moyenne (m <sup>2</sup> /ha)	Classe de drainage **	Classe de pente ***
		Code	(%)								
5	Belle grande érablière accompagnée de bouleaux jaunes et de quelques pruches matures. Les érables rouges sont concentrées au nord du chemin des Pommetiers. Présence de frênes éparses; généralement vigoureux. Densité normale et constante. La régénération est principalement composé de feuillus d'ombre avec des sapins occasionnels. Bon drainage en général. Terrain assez vallonneux.	ERS ERR BOJ BOP PRU FRA PIB PET CET TIA	26% 25% 13% 12% 6% 5% 5% 3% 3% 1%	14.5	A	19	30- 50- 90	25	30	2 à 3	B- C
6	Secteur mélangé principalement dominé par l'érable à sucre et les sapins. La plupart des pins blancs sont près du lac. La pruche et les frênes sont éparses. Une infestation de <b>l'agrile du frêne</b> a atteint quelques spécimens de frêne d'Amérique près du stationnement du marina. Les sapins sont la plupart du temps en sous-étage. La forêt est très perturbée en bordure du lac, par les aménagements divers. La régénération est composée de sapins et d'érables à sucre occasionnels. Le terrain est plutôt plat dans la portion nord, devenant plus escarpé par endroits près du lac. Le drainage est bon en général, secteur plus humide au nord-est.	ERS SAB PRU THO FRA BOP TIA BOJ PIB ERR FRN OSV	34% 21% 15% 9% 4% 4% 3% 3% 3% 2% 1% 1%	15.6	A- B	20	30- 90	30	32	2 à 3	A- C
7	Peupliers faux-tremble et sapins accompagnés de cèdres et de frênes. Quelques peupliers approchent la maturité et plusieurs sapins sont matures. Les frênes noirs sont souvent dépérissant et concentrés dans les endroits les plus humides. La régénération est surtout composée de sapins et de frênes noirs. Présence d'endroits où le cèdre est très dense. Drainage imparfait dans la portion nord. Terrain plutôt plat.	PET SAB THO FRA FRN BOJ BOP ORA ORA	46% 20% 9% 6% 6% 6% 3% 2% 1%	3.7	A à C	18	30- 50	20 à 70	36	3 à 4	A
8	Cèdres accompagné d'un groupement d'essences hétérogènes. Peuplement très perturbé par les terrains aménagés. Silloné de part et d'autre par des ruisseaux. La régénération est principalement composée de sapins, de pruches et de bouleaux jaunes. Terrain plat à drainage modéré; un peu plus humide à l'ouest.	THO PRU SAB FRN ERR TIA BOP BOJ ERS	51% 15% 11% 6% 6% 3% 3% 3% 2%	4.7	A à C	15 à 19	30- 50	35	32	3	A

\* **Classe de densité** A = Forte (100% - 80%) B = Normale (80% - 60%) C = Faible (60% - 40%) D = Très faible (40% - 25%) E = Aucun arbre

\*\* **Classe de drainage** 0 = Excessif 1 = Rapide 2 = Bon 3 = Modéré 4 = Imparfait 5 = Mauvais 6 = Très mauvais

\*\*\* **Classe de pente** A = Plat (0-5%) B = Faible (6-15%) C = Modéré (16- 30%) D = Forte (31- 41%) E = Abrupte (41% et+)

Tableau 1. DESCRIPTION DU BOISÉ (suite)

Numéro du peuplement #	Description du peuplement	Essences principales		Superficie approximative (ha)	Classe de densité *	Hauteur moyenne (m)	Classe d'âge (ans)	Régénération désirable (%)	Surface terrière moyenne (m <sup>2</sup> /ha)	Classe de drainage **	Classe de pente ***
		Code	(%)								
9	Grand peuplement dominé par les pruches et les cèdres. Les feuillus sont principalement concentrés au nord du chemin du Nord et, notamment quelques frênes dépérissant. Présence occasionnel de sapins matures. Les frênes noirs, souvent de faible vigueur, sont surtout dans la portion ouest et en bordure du ruisseau près du lac. La régénération est surtout composée de sapins et de pruches parfois dense. Présence d'érables à sucre et de frênes noirs également.	PRU THO ERR SAB FRA BOJ FRN ERS BOP PET PIB OSV EPR HEG NOC	39% 14% 11% 7% 7% 5% 4% 4% 2% 2% 2% 1% 1% 1% 1%	30.8	A- B	17 à 20	30- 70	15 à 75	34	3 à 4	A- B
10	Érablière rouge séparée en trois petits secteurs. Bonne densité dans l'ensemble. Présence de gros spécimens d'érables rouges, dont certains sont très dépérissant, dans les deux secteurs au sud-est. Présence occasionnel de jeunes bouleaux jaunes de qualité. Drainage modéré à bon. Terrain légèrement vallonné dans le secteur au nord sinon plutôt plat.	ERR ERS SAB PRU CET THO PET OSV BOP PIB BOJ HEG	33% 18% 10% 10% 8% 5% 4% 3% 3% 3% 2% 1%	4.0	A	17 à 20	30- 90	30	36	2 à 3	A- B
11	Cèdrière à forte densité. La partie nord-ouest est très perturbée près des terrains aménagés tandis que la portion sud-est est plus naturelle. Plusieurs cèdres sont morts sur pieds ou très dépérissant, particulièrement aux endroits plus denses. Présence d'arbres renversés par secteurs, notamment au nord, près du petit lac. Régénération faible, surtout composée de cèdres. Le drainage est imparfait à plusieurs endroits avec présence d'un millieu humide près du ruisseau.	THO ERR BOP BOJ OSV PIB CET SAB ERS	88% 5% 2% 1% 1% 1% 1% 1% occ.	7.5	A	14 à 17	60	15	46	4	A- B
R	Terrains communs et/ou résidentiels comportant très peu de forêt.			3.0							

\* **Classe de densité** A = Forte (100% - 80%) B = Normale (80% - 60%) C = Faible (60% - 40%) D = Très faible (40% - 25 %) E = Aucun arbre

\*\* **Classe de drainage** 0 = Excessif 1 = Rapide 2 = Bon 3 = Modéré 4 = Imparfait 5 = Mauvais 6 = Très mauvais

\*\*\* **Classe de pente** A = Plat (0-5%) B = Faible (6-15%) C = Modéré (16- 30%) D = Forte (31- 41%) E = Abrupte (41% et+)

Tableau 2. RECOMMANDATIONS SYLVICOLES

Priorité sylvicole*	No. du peuplement	Code	Travaux sylvicoles	Envergure
3-L	1	PbFxRx (A-B) 22 (30-90)	Laisser évoluer. Possibilité d'abattre quelques trembles matures, mais attention de ne pas créer de trouées ou de trop réduire la densité. Évitez toutes autres types de perturbations.	11.1 ha
3-L	2	EsFtFi (A-C) 18 (30-70)	Très légère coupe de nettoyage des arbres en mauvaise condition, à identifier au préalable par des professionnels. Quelques endroits pourraient bénéficier d'une légère d'éclaircie permettant une meilleure croissance des arbres d'avenir. Évitez toutes autres types de perturbations.	5.2 ha
3-L	3	ToRxFi (A-B) (16-20) 30-70	Nettoyage très léger visant les arbres morts ou presque morts. Évitez toutes autres perturbations.	21.8 ha
3-L	4	BjRxFx B (17-19) (30-50)	Nettoyage très léger visant les arbres morts ou presque morts. Évitez toutes autres perturbations.	4.0 ha
2-L	5	EsEoFx A 19 (30-50 70)	Légère coupe de jardinage avec marquage des arbres par un professionnel. Certains secteurs pourraient être éclaircie/nettoyer un peu pour relancer la croissance des arbres d'avenir.	14.5 ha
3-L	6	EsRx (A-B) 18 (30-50)	Évitez tout genre de nouvelles perturbations en particulier en bordure du lac. Abatte seulement les arbres morts ou très dépérissants, dont les frênes infestés par l'agrile.	15.6 ha
3-L 2-L 2-L	7	PeRx (A-C) 18 (30-50)	Possibilité de récolter des sapins matures et des peupliers matures. Possibilité de planifier un projet de reboisement sur le terrain résidentiel commun. Dégagement de la régénération naturelle dans les secteurs densément régénérés.	2.5 ha 1.0 ha 1.0 ha
	8	ToRx (A-C) (15 à 19) (30-50)	Évitez d'abattre des arbres. Encourager des projets reboisement des terrains résidentiels.	6.7 ha

\* Urgence du traitement : 1 = Très 2 = Assez 3 = Peu      Durée de la validité de la recommandation : C = 0-5 ans L = 5-10 ans

Tableau 2. RECOMMANDATIONS SYLVICOLES (suite)

Priorité sylvicole*	No. du peuplement	Code	Travaux sylvicoles	Envergure
3-L 2-L	9	PuFxFx(A-B) (17-20) (30-70)	Nettoyage très léger visant les arbres morts ou mourant. Dégagement de la régénération naturelle dans les secteurs densément régénérés. Éviter toutes autres perturbations, particulièrement près du lac et du ruisseau.	35.0 ha 10.0 ha
3-L	10	EoRxFt A (17-20)	Légère coupe de jardinage feuillus avec marquage des arbres par des professionnels. Quelques érables rouges, sapins baumiers et peupliers faux-trembles en mauvaise condition pourraient être abattus dans le but favoriser les arbres d'avenir.	5.0 ha
3-L	11	ToTo A (14 à 17) 60	Nettoyage léger visant les arbres morts ou mourant. Éviter tout autres perturbations, présence d'endroits sensibles près du milieu humide.	5.5 ha
2-L	R	Résidentiels	Encourager les projets de plantation d'arbres sur les terrains résidentiels et aussi des terrains communs. Demander une expertise professionnelle avant de reboiser.	4.3 ha
<b>Remarques et recommandations générales</b>		~ Aucun élément rare ou fragile de la biodiversité n'a été identifié sur la propriété.		
		~ Les peuplements 4-6-7-8-9 et 11 sont partiellement occupés par des milieux humides. Il faut prendre les mesures de mitigation appropriés avant d'entreprendre des interventions dans ces secteurs.		
		~ Optimisez la protection des milieux hydriques en évitant de provoquer l'érosion dans les bandes riveraines de 15m, pour protéger l'intégrité de ces milieux de vie.		
		~ Veiller à contrôler la menace imminente d'infestation de l'agrile du frêne (déjà présent dans le secteur 6)		
		~ Lors de l'aménagement de sentiers forestiers, les traverses de cours d'eau devraient être bien aménagés.		
		~ Sans compromettre la sécurité des résidents, veillez à conserver un nombre suffisant d'arbres à qualité fauniques (ex: gros chicots) et à des débris ligneux au sol.		
		~ Faire baliser les limites de terrains si il y a des doutes concernant les arbres visés par des aménagements.		
		~ Il faut obtenir un permis municipal avant d'entreprendre l'abattage d'arbres.		

\* Urgence du traitement : 1 = Très 2 = Assez 3 = Peu      Durée de la validité de la recommandation : C = 0-5 ans L = 5-10 ans

## ANNEXE 1. CODIFICATION DES ESSENCES FORESTIÈRES PRÉSENTES DANS LA RÉGION DE L'ESTRIE

Essences commerciales			
Feuillus	Code	Résineux	Code
Bouleau à papier	BOP	Épinette blanche	EPB
Bouleau gris	BOG	Épinette de Norvège	EPO
Bouleau jaune	BOJ	Épinette noire	EPN
Caryer cordiforme	CAC	Épinette rouge	EPR
Cerisier tardif	CET	Mélèze Européen	MEU
Chêne à gros fruit	CHG	Mélèze laricin	MEL
Chêne blanc	CHB	Pin blanc	PIB
Chêne rouge	CHR	Pin gris	PIG
Érable à sucre	ERS	Pin rouge	PIR
Érable argentée	ERA	Pin sylvestre	PIS
Érable rouge	ERR	Pruche de l'Est	PRU
Frêne d'Amérique	FRA	Sapin baumier	SAB
Frêne de Pennsylvanie	FRP	Thuya occidental	THO
Frêne noir	FRN		
Hêtre à grandes feuilles	HEG		
Noyer cendré	NOC		
Noyer noir	NON		
Orme d'Amérique	ORA		
Ostryer de Virginie	OSV		
Peuplier à grandes dents	PEG		
Peuplier baumier	PEB		
Peuplier faux-tremble	PET		
Tilleul d'Amérique	TIA		

Essences non commerciales	
Essences	Code
Érable de Pennsylvanie	ERP
Érable à épis	ERE
Érable à giguère	ERG
Aulne rugueux	AUR
Amélanchier	AME
Charme de Caroline	CAR
Cornouiller à feuilles alternes	COA
Cornouiller stolonifère	COR
Noisetier à long bec	COC
Aubépine	CRA
Genévrier de Virginie	JUV
Pommier	MAS
Cerisier de Pennsylvanie	CEP
Cerisier de Virginie	PRV
Vinaigrier	RHT
Saule	SAL
Sorbier d'Amérique	SOA
Viorne à feuilles d'aulne	VIL

## **ACCEPTATION ET SIGNATURES**

Ce Plan d'aménagement forestier couvre la propriété identifiée ci-haut; une modification à cette propriété a pour conséquence d'invalider

Les informations inscrites dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider les propriétaires du Domaine des Villas de l'Anse à prendre les décisions qui leur permettront de mettre en valeur leur petits boisés. La réalisation des travaux recommandés n'est pas obligatoire.

Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il est ainsi recommandé à chaque propriétaire forestier :

- de consulter un conseiller forestier ou un arboriculteur professionnel au préalable et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux ;
- de noter les interventions réalisées sur la propriété ;
- de réaliser des activités qui ne vont pas à l'encontre de ce plan d'aménagement forestier et des politiques de l'APVA.

### **Déclaration du représentant des propriétaires**

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier et je comprends l'importance de recourir à des pratiques forestières appropriées et bien planifiées.

X

\_\_\_\_\_  
Jean-Pierre DesRosiers, représentant autorisé

\_\_\_\_\_  
Date

### **Déclaration de l'ingénieur forestier**

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour le Domaine des Villas de l'Anse la propriété ci-haut mentionnée. Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme aux règles de l'art.



\_\_\_\_\_  
Justin Manasc, ing. f.  
permis OIFQ #91-013

\_\_\_\_\_  
Date